

80 ans d'histoire, un secteur sous tension : L'amidonnerie française appelle à un sursaut immédiat

L'USIPA a organisé ce jour, à l'occasion de son 80e anniversaire, son Assemblée générale annuelle. Un rendez-vous célébré avec fierté, mais assombri par des données économiques en repli : pour la seconde année consécutive, le chiffre d'affaires de l'amidonnerie française recule, fragilisant un secteur pourtant stratégique pour la souveraineté agricole, alimentaire et industrielle du pays. Fait rare, les dirigeants des quatre groupes amidonniers implantés en France alertent face à la perte de vitesse du secteur, et appellent les pouvoirs publics français et européens à un sursaut politique immédiat en faveur de la compétitivité industrielle.

80 ans : les dirigeants des quatre amidonniers français alertent sur l'avenir d'un secteur stratégique pour la souveraineté de la France et de l'UE

Réunis à l'occasion de cet anniversaire, Thierry Fournier, Olivier Leducq, Franck Monmont et Ardie Van Lankveld, dirigeants respectifs de Roquette, Tereos, Cargill et ADM, ont pris la parole lors d'une table ronde exceptionnelle, aux côtés de Thierry Breton, ancien Commissaire européen, invité comme grand témoin. Ils ont dressé un constat commun sans détour : l'Europe décroche face à la Chine et aux États-Unis, et cette perte de vitesse menace désormais directement le secteur amidonnier français.

« Le constat posé par Mario Draghi il y a deux ans reste d'une actualité brûlante : l'UE décroche face à la Chine et aux États-Unis, qui avancent plus vite, de manière plus déterminée et selon des stratégies claires » a souligné **Kristell Guizouarn, présidente de l'USIPA**.

L'appel porté collectivement par les dirigeants du secteur est sans ambiguïté : faire de la restauration de la compétitivité industrielle le moteur de l'action publique française et européenne. Un impératif qui dépasse le seul enjeu économique. Pour l'USIPA, préserver les capacités de production françaises et européennes est aussi un gage de souveraineté. Alors que les tensions et les incertitudes géopolitiques s'accroissent, cet enjeu mérite de retrouver une place centrale dans les politiques publiques.

Un repli confirmé, révélateur de difficultés devenues structurelles

En 2025, le chiffre d'affaires de l'amidonnerie française s'établit à 2,9 milliards d'euros, en recul de 6,5 % par rapport à 2024. Cette deuxième année consécutive de repli traduit des difficultés qui ne relèvent plus d'un simple ralentissement conjoncturel. Les causes sont multifactorielles : une demande atone, des coûts de production structurellement plus élevés qu'ailleurs dans le monde, une crise énergétique et l'ouverture croissante du marché européen à une concurrence internationale dont le cadre de production n'a rien de comparable. Toujours très présente à l'export (71 % du chiffre d'affaires), l'amidonnerie française voit toutefois ses volumes exportés reculer de 4,3 % en 2025, tandis que les importations sur le marché français progressent de 55 % en cinq ans.

« Notre industrie a traversé les siècles parce qu'elle a su faire preuve d'adaptation, d'ambition et d'un esprit de conquête. Mais une position de leader n'est jamais acquise. Nous avons aujourd'hui besoin de symétrie des règles, de soutien pour la décarbonation et de défense de notre souveraineté industrielle » déclare **Kristell Guizouarn**.

Décarbonation et sobriété hydrique : des efforts réels qui butent sur le cadre réglementaire

Entre 2015 et 2025, l'amidonnerie française a réduit ses émissions de CO₂ de 37 %.

Des résultats obtenus au prix d'investissements considérables, que le marché ne valorise toujours pas : la tonne d'amidon décarboné se vend au même prix que la tonne conventionnelle. Une équation économique qui pose la question du financement des nouveaux investissements et appelle un cadre européen (réforme du système ETS) plus favorable et tenant véritablement compte des réalités industrielles.

Sur l'eau, indispensable aux procédés de fabrication amidonniers, les chiffres compilés par l'USIPA indiquent une baisse des prélèvements de 17,5% entre 2020 et 2025. Un niveau d'économie qui apparaît aujourd'hui indépassable sans assouplissement de la réglementation française. Seule une libéralisation du recyclage des eaux (REUT), comme cela se pratique en Belgique ou en Espagne, peut désormais permettre de poursuivre les économies d'eau attendues de l'industrie. Une mesure qui va « dans le sens de l'Histoire » après l'été hors norme que nous venons de vivre.

CONTACTS PRESSE

Agence Droit Devant

Ondine Guillaud

Tel : 06 62 34 71 77

guillaud@droitdevant.fr

À PROPOS DE L'USIPA

L'USIPA (Union des Syndicats des Industries des Produits Amylacés et de leurs dérivés) fédère les amidonniers implantés en France : ADM, Cargill, Roquette et Tereos. Activité ancrée depuis 2000 ans sur le territoire, l'amidonnerie consiste à extraire et séparer les constituants du blé, du maïs, de la pomme de terre et du pois protéagineux pour produire un ensemble d'ingrédients indispensables à de nombreux secteurs alimentaires et industriels. 1er producteur européen, l'amidonnerie française représente environ 16 000 emplois directs et indirects sur 9 sites industriels. En 2026, l'USIPA célèbre ses 80 ans.